

Savoir tirer la sonnette d'alarme à temps...



avec

REBOND

FRANCHISSONS LES CAPS DIFFICILES



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Artisans, ayez le bon réflexe !

Dès les premiers signes de difficultés de votre entreprise, réagissez rapidement !
Le dispositif REBOND est là pour vous accompagner.

Rebondir vite :

À l'aide d'un pré-diagnostic visant à :

- Évaluer la situation.
- Identifier les solutions possibles.
- Vous orienter vers les bons interlocuteurs.
- Reprendre confiance et agir rapidement.

Gérer l'urgence :

Avec un plan d'action de court terme :

- Élaborer des plans d'apurement des dettes et les proposer aux créanciers.
- Renouer le dialogue avec banquier, comptable, fournisseur...
- Mobiliser les dispositifs de soutien aux entreprises.
- Optimiser les outils de gestion de votre entreprise.
- Bénéficier de procédures amiables ou judiciaires.

Être accompagné :

Grâce à un suivi personnalisé sur le moyen terme :

- Sécuriser la poursuite de votre activité par des entretiens réguliers avec votre conseiller CMA.
- Préparer l'avenir en mettant en place les outils adéquats et en restant vigilant.

UNE DÉMARCHÉ VOLONTARISTE

Le dispositif REBOND propose un accompagnement rapide qui repose sur la volonté du chef d'entreprise et sa capacité à agir. Il reste maître de ses décisions et de la direction de son entreprise. Il est acteur et responsable de l'issue positive de sa situation.

REBOND
FRANCHISSONS LES CAPS DIFFICILES

Direction des services
de développement économique.
Rebond : 28 02 68 et rebond@cma.nc
Entretiens confidentiels et gratuits


Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Nouvelle-Calédonie